



Oyez !  
Oyez !

**Disputation annoncée**  
**mardi 9 février 2010**  
**de 14 h à 17 h**

**Amphithéâtre**  
**Agropolis International**  
**Avenue Agropolis, Montpellier**  
**Ouvert à tous**

## Une grande question

**Les « Paiements pour Services Environnementaux » : instrument de conservation ? Instrument de développement ? ou instrument de chantage écologique ?**

### Deux disputants

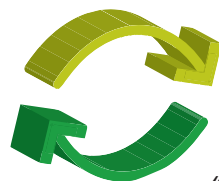
**Alain Karsenty**, Cirad, UPR « Biens et services des écosystèmes forestiers tropicaux » et **Maritew Chimère Diaw**, Directeur intérimaire du Secrétariat du Réseau Africain de Forêts Modèles/*African Model Forests Network*.

### Un conseil des « Aînés »

**Marie-Claude Smouts**, Directrice de recherche honoraire au CNRS/CERI-Sciences po; **André Charrier**, Professeur émérite, généticien; **Claude Millier**, retraité, ancien directeur scientifique de AgroparisTech; **Philippe Lhoste**, retraité du Cirad; **Hervé Théry**, géographe CNRS; **Jean Lossouarn**, zootecnicien, AgroParistech.

**Contact Cirad**  
**jacques.weber@cirad.fr**  
**pascale.lajous-cause@cirad.fr**  
**Tél. : +33 (0)4 67 61 55 36**

L'écologisation de l'agriculture ne serait-elle que compensation des externalités négatives générées et rémunération des services environnementaux ? A l'inverse, une approche gestionnaire de la nature et des espaces ruraux suffit-elle pour atteindre des objectifs environnementaux que seul l'avenir peut définir ? Faut-il segmenter, intellectuellement et politiquement, ces deux registres de connaissance et d'action que sont la nature et l'agriculture ou rechercher de nouvelles formes de réconciliation dans une perspective de développement durable ? Comment de telles avancées peuvent elles impacter sur la redéfinition des pratiques agricoles et des régimes de protection de la nature et sur l'aménagement des territoires ?



Le concept de «service écologique» ou de «service environnemental» est issu du Millenium Ecosystem Assessment, dont le rapport fut publié en 2005. Il s'agit des «services dont les humains bénéficient du fait du fonctionnement des écosystèmes». Ces «services» sont d'une importance vitale pour l'espèce humaine. Il s'agit du support de la vie, cycle des nutriments,

formation de sols, production primaire; de l'approvisionnement, en eau, nourriture, bois et fibres, énergie; de la régulation du climat, des inondations, des maladies, et de la purification de l'air et de l'eau; enfin, des fonctions culturelles des écosystèmes.

Alors que la biodiversité connaît une érosion accélérée et que la déforestation impacte l'évolution du climat, il est envisagé d'utiliser des incitations économiques pour (i) inciter des populations à la conservation des écosystèmes ou (ii) les inciter à ne pas dégrader les écosystèmes. Ainsi, l'Equateur s'est-il dit prêt à ne pas exploiter le pétrole en forêt contre paiement pour le service ainsi rendu à l'évolution climatique et à la biodiversité.

En 2007, les Nations Unies ont adopté le programme REDD *Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries*. Si ce programme est le plus médiatisé, les «paiements pour services environnementaux» tendent à se développer dans bien d'autres domaines d'activité, l'agriculture, l'eau, les pollutions, les pêches.

Pour certains les PSE sont un outil puissant de passage à une économie «verte», rendant profitable de ne pas dégrader les écosystèmes ou, à l'inverse, à les conserver. Pour d'autres, les PSE pourraient être l'instrument de chantage à la dégradation des écosystèmes, de prise en otage de ces écosystèmes, le PSE devenant l'équivalent d'une «rançon écologique».

*Cette disputation est un hybride entre une méthode d'enseignement des universités médiévales basée sur la formulation d'une question suivie d'argumentations, affirmative et négative, défendues par des acteurs, et l'arbre à palabres lieu de disputes villageoises en Afrique. La salle aura aussi son mot à dire. Elle pourra prendre fait et cause pour l'un ou/et l'autre des points de vue et le faire savoir ! A l'issue de la dispute, les Aînés rendront leur jugement en toute sagesse.*